

Accueil des ressortissants ukrainiens en Wallonie

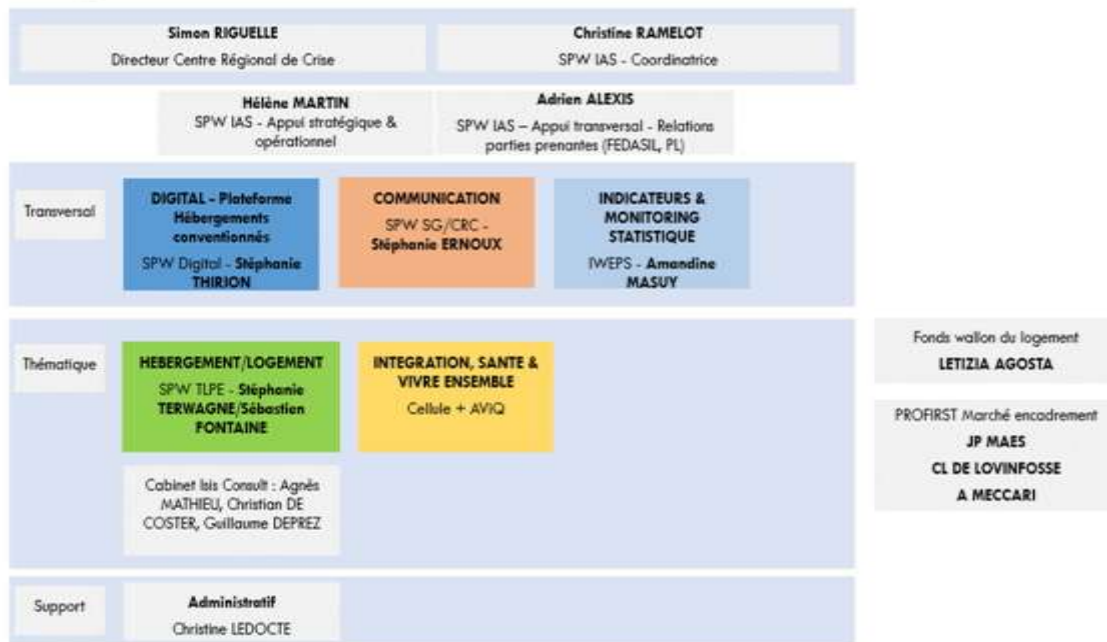
Colloque conflit russo-ukrainien - La Louvière
9 décembre 2022

Table des matières

1. Gouvernance
2. Stratégie en matière d'accueil et d'hébergement
3. Autres priorités essentielles

1. Gouvernance

○ La Cellule de coordination Accueil des réfugiés ukrainiens



Date de création:
15 mars 2022

1. Gouvernance

➤ Missions de la Cellule de coordination Accueil des réfugiés ukrainiens :

- Coordonner les actions à entreprendre pour assurer l'accueil des réfugiés ukrainiens, dans le cadre des compétences wallonnes
- Centraliser et diffuser l'information
- Être le point de contact régional unique en Wallonie
- Conseiller et assister le Ministre-Président et l'ensemble du Gouvernement afin d'apporter des réponses efficaces dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens

➤ Missions particulières des Gouverneurs en vue d'opérationnaliser la stratégie en matière d'accueil et d'hébergement:

- Animer et coordonner l'information à destination et au départ des pouvoirs locaux
- Réaliser un screening des hébergements collectifs pré-identifiés
- Négocier et contractualiser au nom du Gouvernement la mise à disposition des hébergements collectifs
- Worst case scenario
- Répartition équitable de l'effort d'accueil

2. Stratégie en matière d'accueil et d'hébergement

- **Un soutien et un encadrement de l'hébergement de crise chez les citoyens**
- **Plate-forme Solidarité Ukraine** : Mise en relation des hébergeurs et des hébergés
 - Offres diminuent : 15 offres (06/12/22)
 - Fin du Housing Tool (plateforme fédérale) octobre 2022 : hébergeurs privés désormais invités à s'inscrire sur la plate-forme wallonne
- **3 documents encadrant l'hébergement chez les citoyens** :
 - La charte d'hébergement citoyen des ressortissants venant d'Ukraine, permettant d'établir des principes de vie en commun
 - Un document garantissant aux ménages ukrainiens le respect de conditions pour un hébergement de qualité
 - Un modèle de convention d'occupation précaire

2. Stratégie en matière d'accueil et d'hébergement

- **Vers des solutions d'hébergements plus pérennes**

1. Les hébergements collectifs

- **Dont 14 Hébergements ouverts (06/12/22)**
 - **Nombre de places: 672**
- **Si besoin, encadrement des hébergements par un prestataire extérieur (procédure de marché public) : ProFirst**
- **Attribution des places** : Priorité aux :
 - Ressortissants dont l'hébergement de crise chez l'habitant se termine et qu'il n'existe pas d'autres solutions (relogement)
 - Ressortissants qui se présentent directement dans une commune

N.B. : **120 places** attribuées le 28/10 + 89 le 2/12 à **Fedasil** pour contribuer à évacuer le centre Ariane
- **TempHoWal**: plate-forme wallonne de gestion des places en hébergements collectifs
 - Disponible aux coordinateurs locaux depuis ce début décembre

2. Stratégie en matière d'accueil et d'hébergement

Budget

12 455 000 €

2. Les logements modulaires

o Mesure du GW (19/07/22) :

- **Logements modulaires (1, 2, 3 chambres)**
- **Accord-cadre (SWL)**
- **Aide de 12 455 000 €** au profit des communes, des CPAS, de la SWL
- **30 communes** intéressées, **64 terrains** proposés, **229 logements modulaires** à installer
- **Après la crise ?**
 - § Revalorisation des logements modulaires : logement de transit et d'insertion, « housing first ».
 - § Cession à une autre commune

2. Stratégie en matière d'accueil et d'hébergement

3. Faciliter l'accès au marché locatif privé



Importance de faciliter le passage de l'hébergement en centres collectifs (+ modulaire quand disponible) vers un logement autonome (travail sur l'orientation vers un logement durable mais aussi – cf.supra - sur l'intégration)

- **Brochure** « Réfugié.e.s ? Guide pratique pour louer un logement en Wallonie », disponible en ukrainiens, russe, anglais et français
- **Vidéo** « À la recherche d'un logement en Wallonie », disponible en ukrainien, russe, anglais et français

t

3. Autres priorités essentielles

La cellule de coordination travaille sur un axe "intégration, santé, vivre-ensemble".

- **Quoi ?** Collaboration avec les parties prenantes pour coordonner et mutualiser les actions (FWB, AViQ, Forem, ONE, Aide à la jeunesse, CRI, équipes mobiles, Fedasil, secteur ethno-psy, Croix-Rouge, etc.)

- **Objectifs :**
 - Permettre à tout réfugié UKR dans le besoin/en demande d'être accompagné/orienté vers les services adéquats pour une prise en charge et une intégration optimale
 - Apporter des réponses aux besoins "bio-psycho-sociaux"
 - Garantir la prise en charge des publics vulnérables (personnes en situation de handicap, victimes de violences conjugales, femmes seules avec enfants, aînés, roms,...)

3. Autres priorités essentielles:

Décisions du GW (19/07) :

- Appel à projets "**aide alimentaire**" : enveloppe de 2 millions d'€ pour soutenir 172 opérateurs
- Appel à projets "**ILI**" : enveloppe de 1,5 million d'€ pour soutenir 80 opérateurs agréés ou subventionnés pour l'axe FLE et/ou l'accompagnement social et juridique des réfugiés UKR
- Renforcement des équipes spécialisées en **ethno-psychologie** : 6 x 60.000€
- Renforcement du **SeTIS** pour l'interprétariat et traduction : 160.000€
- Création, via la FMM, d'un dispositif d'**équipes mobiles** pour suivi bio-psycho-social des réfugiés UKR : 500.000€ => Synergies nécessaires avec les CRI pour que chaque réfugié soit accompagné selon ses besoins, compte tenu des missions et périmètres d'action de chacun.

3. Autres priorités essentielles

- Dispense de l'obligation du parcours d'intégration pour les bénéficiaires de protection temporaire et leur famille avec effet rétroactif au 4 mars 2022. Le dispositif reste accessible à toute personne quel que soit son statut de séjour => Démarche encouragée.
- Renforcement des **CRI pour orienter, informer et accompagner les réfugiés UKR et les personnes qui leur viennent en soutien** : 8 x 60.000€
 - o Rôle de catalyseur et d'interface entre différents acteurs pour faciliter l'intégration des UKR: communes, cpas, PCS, services ISP (Forem), associations, équipes mobiles, etc.
 - o Rôle important dans le cadre des centres collectifs (collaboration avec cab. Gouverneurs et gestionnaires)
 - o Ex. d'actions : Bilan social ; permanences sociales individualisées et séances d'infos collectives en centre/aux communes/cpas/PCS (droits et devoirs, vivre-ensemble, ISP) ; réseau partenarial pour orienter efficacement les publics (ex : équipes mobiles pour psycho-médico-social) ; FLE (via ILI, promsoc) ; volet « formation » à destination du personnel des centres, etc.

Informations et ressources

www.wallonie.be/ukraine

Le portail rassemble l'ensemble des informations relatives à l'accueil des ressortissants ukrainiens.

Entrées spécifiques pour :

- Ressortissants ukrainiens, avec une traduction en ukrainien
 - Citoyens wallons qui aident/souhaitent aider des ressortissants ukrainiens
 - Pouvoirs locaux et aux services d'aide (avec un inventaire des documents digitaux et/ou papier classés par thématiques).
 - Entreprises
 - Hébergements conventionnés
- Guides pratiques généraux pour : les réfugiés (version en ukrainien) / les citoyens / les pouvoirs locaux et services d'aide
- Guide pratique pour l'accompagnement des réfugiés en hébergements conventionnés : pour le personnel d'encadrement mais aussi pour les intervenants externes.

Ø Contact : 1718 (taper 1) et formulaire de contact sur www.wallonie.be/fr/formulaire-de-¹²